

DÉPARTEMENT  
Du  
RHÔNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**COMMUNE DE MILLERY**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Municipal du 8 juillet 2021**

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 27  
Présent(s) : 17  
Votants : 24

Le Maire de Millery certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte cinq jours francs avant celui de la séance.

**Le 8 juillet 2021**, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Millery, dûment convoqué par lettre du 1<sup>er</sup> juillet 2021, réuni exceptionnellement à cette heure en salle du conseil municipal en raison des dispositions sanitaires, sous la présidence de Madame GAUQUELIN Françoise, Maire, en session ordinaire :

Mesdames et Messieurs GAUQUELIN Françoise, BUGNET Jean-Marc, ROTHEA Céline, LEVEQUE Guillaume, CHAPUS Josiane, GILLE Martial, JOUBERT Marie-Josèphe, CASTELLANO Michel, GERVAIS Annie, SOTTET Jean Dominique, BOULIEU Anne Marie, PUYJALINET Eric, GAUFRETEAU Philippe, CANAL Roberto, DEVAUX Carole, DENIS Pascale, DELAFOSSE Loïc

**Formant la majorité des membres en exercice**

Excusés : Mme ROGNARD Evelyne donne pouvoir à M. CASTELLANO Michel, Mme FAVETTA Evelyne donne pouvoir à Mme BOULIEU Anne Marie, Mme BARRAULT Claire donne pouvoir à M. GILLE Martial, M. THEVENARD Stéphane donne pouvoir à Mme DEVAUX Carole, Mme LAZE Gaëlle donne pouvoir à Mme Céline ROTHEA, M. FOURNIER- MOTTET Benoit donne pouvoir à Mme GAUQUELIN Françoise, M. SOLARI Charles donne pouvoir à M. BUGNET Jean-Marc,

Absents : Mme LE FLEM Céline, M. GIRARDOT Clément, Mme BRET-VITTOZ Monique

Secrétaire : Mme Anne Marie BOULIEU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

069-216901330-20210708-34-2021bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2021

**N°34-2021 – Décision modificative budgétaire n°1**

Annexe n°2 – Maquette budgétaire intégrant le projet de DM n°1

Rapporteur : M. Guillaume LEVEQUE

M. Lévêque expose qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative impactant la section d'investissement, afin de procéder à la création de l'opération 165 pour les acquisitions foncières de 2021.

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2111-165-01 : Acquisitions Foncières	0.00 €	210 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>210 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>210 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>210 000.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Cette provision correspond :

- à l'acquisition d'une parcelle d'accès à la future OAP de la Valois, estimée à environ 200 000 €, frais de notaires inclus,
- à la réalisation de provisions pour diverses régularisations foncières et frais de documents d'arpentages pour 10 000 €.

Vu l'avis de la commission N°2 Affaires générales du 15 juin 2021.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **D'APPROUVER la décision modificative suivante :**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2111-165-01 : Acquisitions Foncières	0.00 €	210 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	210 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	0.00 €	210 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total Général</b>		<b>210 000.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

*Délibéré en Mairie les jours, mois, ans susdits  
Suivent au registre les signatures des membres  
Présents  
Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
Françoise GAUQUELIN*



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le 9/07/2021  
Et publication 9/07/2021  
Le Maire

Françoise GAUQUELIN

